en était toléré, que pouvait-on nous reprocher ? Mais toutes ces petites bêtes que vous voyez s'agiter si bruyamment viennent des îles Canaries, de la Chine, du Japon, du Sénégal. Le véritable oiseleur ne s'occupe guère que de la vente de ces oiseaux exotiques.

L'aspect du second magasin formait avec celui du premier un contraste saisissant. Le silence le plus complet y régnait. Suspendues aux murs, dressées devant la vitrine, là aussi de multiples cages attiraient l'œil. Mais toutes étaient vides. La police avait tout saisi, absolument tout, pas un seul oiseau même n'était resté pour adoucir de son chant harmonieux l'amère déception de l'oiseleur.

C'est qu'ici tous les oiseaux étaient des oiseaux des champs, des chardonnerets. Le commerçant s'était spécialisé dans cette vente, la perte qu'il a subie est, faut-il le dire, crûelle.

Ces deux commerçants et d'autres nous ont exprimé leurs doléances de n'avoir pas été prévenus du retrait de la tolérance dont ils jouissaient depuis près de dix ans. Ils se fussent, nous ont-ils déclaré, dès l'avis reçu, très volontiers soumis au nouveau règlement.

Ce que l'on n'a pas dit c'est que tout le mal provient de la trop grande publicité qui fut faite au commerce trop florissant des chardonnerets. Certains oiseleurs en étaient arrivés à solliciter par la voie des journaux l'achat de 500 à 1000 chardonnerets.

Ces annonces donnèrent l'éveil aux défenseurs des oiseaux des champs et au ministère de l'agriculture, qui estimèrent anormale et dangereuse l'extension que prenait ce commerce.

Si le chardonneret était tant prisé des oiseleurs, c'est qu'il se vendait avec une extrême facilité.

Tout le monde connaît ce gracieux petit oiseau, paré de plumes rouges, noires, jaunes, blanches. C'est l'un des plus beaux spécimens d'oiseaux des champs. Il possède un chant des plus mélodieux et s'élève mieux qu'aucun autre « à la graine », d'est-à-dire en cage. Ces qualités ont fait du chardonneret l'ami préféré de nos populations. On ne compte plus les maisons où il a conquis droit d'entrée.

Le trafic en est considérable. Chaque semaine les marchés de Lille, de Roubaix, de Tourcoing, de la frontière belge en écoulent et en écoulent encore plusieurs centaines.

Quelques-uns de ces oiseaux proviennent des Ardennes belges. La plupart nous sont expédiés des Landes. Dans ces immenses étendues boisées, où pullulent les graines les plus diverses, où règne constamment une température favorable, le chardonneret se développe rapidement. Là-bas les paysans les ramènent par centaines au moyen d'énormes filets et les cèdent à des voyageurs qui les envoient dans le Nord par caisses de 500 à 800. Comme le chardonneret, le mâle surtout, se vend couramment 2, 3 et même 4 francs, on voit de quel lucratif rapport en est la vente.

Prohibera-t-on d'une façon définitive le commerce des oiseaux des champs ? Nous ne le croyons pas. S'il est vrai que la vente en a été interdite chez les oiseleurs de Lille, au marché de la place de la Nouvelle-Aventure, n'il est vrai aussi que, tout dernièrement, l'on a lâché à la gare de Croix 700 chardonnerets qui étaient adressés à un commerçant de Roubaix. Il faut bien dire aussi que de semblables rigueurs n'ont pas été exercées partout. Dans d'autres villes, les marchés de chardonnerets, de pinsons, etc., ont lieu chaque dimanche. Dans l'une d'elles nous pûmes voir nous-même un agent de police acheter deux pinsons pour les préparer, disait-il, au concours du 14 juillet.

Le bruit avait couru que ces concours de pinsons, très populaires, seraient supprimés à Lille. Il n'en sera rien. Ces concours, nous a dit un membre du cercle des « pinsonneux », auront lieu comme chaque année. Ils sont subventionnés par la Société protectrice des animaux et ont reçu l'autorisation du maire.

Et ceci nous prouve bien que l'on n'a pas voulu user d'une bien grande rigueur envers les marchands d'oiseaux des champs. On a voulu tout simplement, et avec raison, enrayer l'exploitation trop intensive d'une catégorie d'oiseaux qui sont des plus utiles à l'agriculture. — P. R

LA CURÉE
DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH

Nos lecteurs savent en quel état pitoyable se trouvait le collège Saint-Joseph quand les Domaines le remirent, il y a quelques semaines, à la Société lilloise qui venait de le acheter.

L'immeuble avait subi, depuis deux ans, d'énormes dégâts. De plus, une partie du mobilier avait disparu dans des conditions plutôt mystérieuses.

Parmi les objets envolés, nous avons signalé tout un stock de tableaux et de gravures, adjugés pour 350 fr. à M. L..., de la Madeleine, pédagogue laïque et franc-maçon, alors qu'un autre amateur avait offert du même lot 750 fr.

A ce marché fantaisiste les Domaines avaient perdu 400 francs. Pour les rattraper, ils vendirent une douzaine d'autres tableaux, sans grande valeur, qui appartenaient, comme les premiers, au collège Saint-Joseph.

Un amateur se présenta. C'était M. Daniel Julien, 10, rue Desrousseaux, à Lille, qui paya précisément 400 fr. son acquisition.

Seulement M. Daniel Julien se trouva fort embarrassé de ses tableaux. Après avoir essayé de les céder de la main à la main à un de nos amis pour mille francs (nous avons relaté cet essai malheureux), il tenta, lundi dernier, de faire écouler sa marchandise par un bureau de vente de la rue de Paris.

La vente n'eut pas lieu, et M. Daniel Julien laissa pour 210 francs six de ses tableaux à M. D'Havelooose, fripier, rue du Curé Saint-Sauveur, 31. Avis aux amateurs de biens légalement volés. Ils baissent ; c'est le moment d'acheter.

Ajoutons que deux autres tableaux du même lot, représentant, l'un l'Assomption et l'autre Saint Louis de Gonzague, sont provisoirement en dépôt dans un magasin de charbons de Lille. Nous doutons d'ailleurs que M. D..., leur détenteur, un très honnête homme, consente à les garder bien longtemps.

Quand il s'en dessaisira, attention ! Ce sera le moment, pour quelque honnête Juif, de conclure une « ponne bedide affaire ».

J. S.

D'OU VIENT CE CIBOIRE ?

Le 21 mars dernier, un homme, âgé d'environ 25 ans, demandait à M. Joseph Duculombier, débitant de tabac, place Richebé, de lui garder pendant quelques instants un petit paquet.

M. Duculombier accepta, mais ne revit plus le mystérieux individu.

Vendredi après-midi, profitant de la présence d'un garde-champêtre d'Hellemmes, le débitant décida d'ouvrir le paquet. Il fut assez étonné d'y trouver, enveloppé dans une écharpe, un ciboire doré.

D'où vient ce ciboire ? On suppose qu'il a été pris dans une église lors des nombreux cambriolages qui furent commis il y a quelques mois.

M. Duculombier a remis le paquet à M. Videt, commissaire de police place Jacquart.

ROUBAIX

VOIR PLUS HAUT : Le feu dans un atelier de confections.

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

La solennité du Sacré-Cœur a été dignement célébrée en notre ville. Répondant à notre invitation, de nombreux catholiques avaient arboré leurs drapeaux tricolores en l'honneur du Sacré-Cœur. Mais c'est dans nos églises superbement décorées pour la circonstance que la fête religieuse a revêtu tout son éclat : dans la plupart des paroisses en effet le Saint-Sacrement a été exposé toute la journée et les fidèles sont venus nombreux rendre leurs hommages au Sacré-Cœur dans l'Eucharistie. Le soir, le Salut a réuni dans les églises l'assistance des grands jours.

A Saint-Martin, la fête du Sacré-Cœur a été célébrée plus solennellement peut-être que les années précédentes ; au Salut du soir, le Cercle Palestrina a exécuté une série de chants qui ont été fort goûtés de l'assistance. La procession du Saint-Sacrement dans l'église eut lieu en présence de nombreux hommes.

— A la chapelle de la Visitation, boulevard de Strasbourg, la fête du Sacré-Cœur coïncidait avec le jubilé de l'Archi-confrérie de la garde d'honneur. C'est dire que les offices ont été célébrés en grande pompe, rehaussés par la présence de Mgr Cartier, vicaire-général. La grand'messe solennelle fut chantée à neuf heures par M. le chanoine Mortreux, aumônier. Aux vêpres chantées à quatre heures, le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Delattre, aumônier des œuvres à Tourcoing, qui très heureusement exposa les raisons d'être de la dévotion au Sacré-Cœur.

G. WAMBERGUE
Maladies de la Bouche et des Dents
Grande-Rue, 99 bis, Roubaix (Téléphone 22-13)
0253

La filature Etienne Motte a nouveau formée

Les 500 ouvriers de la filature Etienne Motte qui avaient repris le travail jeudi l'ont abandonné vendredi après-midi, prétextant qu'ils ne pouvaient se passer de bâcleurs. L'usine de ce fait a été de nouveau fermée.

Avant de partir en voyage, commandez vos guides, vos livres à la LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Société « L'Employé ». — Recette mensuelle dimanche, 1er juin, de 10 heures à midi, au siège de la Société, 1, rue du Grand-Chemin.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE COTTON-MOCHE, A LOMME
PASSE A ROUBAIX, LE Mardi
0209

Un maçon se fracture la jambe. — François Bonnet, 28 ans, effectuait diverses réparations aux maisons Maillassoux, Grande-Rue, lorsqu'il reçut sur la jambe gauche diverses pièces d'un échafaudage. Relevé avec une fracture compliquée de la jambe gauche, il reçut les soins du docteur Druesne, qui l'a fait admettre à l'hôpital.

POUR VOS DINERS adressez-vous à la maison Montignies (DENIS-GALLENS successeur), 45 et 54, rue du Vieil-Abreuvoir. Tél. 10.04. — Le plus beau choix de Fruits, Primeurs, Poissons, Conserves. Arrivage tous les jours.
012-2

Une arrestation pour escroquerie d'auberge. — Un cabaretier de la rue Pellart, Georges Loucheur, a fait arrêter Jean Bouvillon, 20 ans, frappeur, né à Marle (Aisne). Cet homme était entré chez lui et, quoique n'ayant pas d'argent, avait consommé pour 1 fr. 25. Au moment de régler ses dépenses Bouvillon voulut, et pour cause, prendre la fuite. Il a été écroué à Lille.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN
Soirée à 8 h. 1/2. Nouveau programme.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS Fils Supérieur à tous, 5, rue du Prieu, LILLE
000

du 30 mai

Naissances. — Marie Amon, rue Meyerbeer, 18. — Marcel Tourneemine, Grande-Rue, petite cour Lefebvre, 9. — Berthe Demarcheller, rue des Longues-Haies, 1. — Denise Ledrue, rue de France, 4. — Louis Cartier, rue Bourgelat, 21. — Armand Delevoye, avenue Julien-Lagache. — Germaine Hespel, boulevard de Cambrai, 60. — Léon Carette, Newton, 22. — Gaston Cornellis, boulevard de Metz, passage du Beau-Chêne, 4. — Jules Dumortier, rue Philippeville, 3.

Décès. — Henri Grimonprez, 69 ans, Grande-Rue, petite cour Lefebvre, 8. — Céline Huvenne, 29 ans, rue de Denain, 17. — Marie Mignolet, 69 ans, rue Turgot, impasse St-Joseph, 4. — Angèle Leliaert, 22 ans ; Angèle Wallaeys, 4 mois ; Blanche Zeyler, 20 ans, avenue Julien-Lagache.

LE SUCRE BEGHIN
se reconnaît à sa blancheur, à sa finesse régulière
011

WATTRELOS
CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Brifaut. Absents : MM. Vélas et Thérin.

Avant l'ouverture de la séance, M. L. Delannoy, socialiste, proteste contre les perquisitions ordonnées à propos des menées antimilitaristes et contre le maintien de la classe sous les drapeaux.

M. le Maire met cette motion aux voix.

M. L. Dubus, de la minorité, proteste énergiquement et vote contre.

La motion est adoptée par la majorité socialiste.

M. Louis Delannoy est nommé secrétaire de séance.

Consultation des Nourrissons. — On vote un crédit de 500 fr. pour la création d'un Service médical de consultation.

Pour les écoles. — On vote un crédit de 350 fr. pour l'inspection médicale des écoles.

P. T. T. — A partir du 1er juin, la Poste sera ouverte au public de 7 ou 8 heures du matin jusque 9 heures du soir. Sauf les dimanches et jours fériés. Cela entraîne une dépense de 408 fr. par an. On vote 233 fr. 05 pour l'année courante sur le budget additionnel.

La Mutuelle du 43e de ligne. — Le Conseil vote une somme de 20 fr.

Voirie municipale. — On décide la restauration de la rue Magenta et l'on vote 1000 fr.

M. C. Dubus. — J'accepte à condition que cette rue soit frappée d'alignement. Cela est urgent. Cette demande est agréée.

Comptes et budgets. — L'exercice clos de 1912 pour le Bureau de bienfaisance présente un excédent de 2 fr. 25 qui est porté au budget additionnel de 1913.

Pour les Hospices, il y a un boni de 361 fr. 44 qui est porté au budget 1913. Ce dernier s'équilibre à la somme de 3.279 fr.

Comptes et budgets communaux. — Le compte administratif du maire s'établit comme suit :

Recettes, 518.238 f. 01 ; dépenses, 478.721 f. 03. Il en résulte un excédent de recettes de 39.510 fr. 98 qui sera reporté au budget additionnel de l'exercice 1913 (Chapitre des recettes supplémentaires).

M. le Maire se retire pendant l'examen de sa gestion.

M. Lecomte qui est nommé président met la gestion du maire aux voix. Elle est approuvée.

M. le Maire rentre en séance.

Le budget additionnel de 1913 se balance au chiffre global de 139.659 fr. 03.

Il est approuvé.

Jubilé de noces d'or. — Le Conseil vote 50 fr. pour le jubilé des époux Boulanger-Duvillers qui aura lieu le 7 août prochain.

Braderie du Moulin. — On vote 100 fr. en faveur de cette fête.

Fête de Chorale. — La « Renaissance » fêtera en 1914 le 25e anniversaire de sa fondation. On lui accorde un crédit de 225 fr. représentant trois annuités de subventions.

Les vacations policières pour les exhumations, réinhumations et translations de corps. — On propose le minimum du tarif des vacations de M. le Commissaire de police, en réduisant la vacation à 3 francs.

M. Beuscart combat cette réduction.

M. Coussart dit qu'il n'était pas nécessaire de descendre du maximum au minimum.

La majorité vote cette réduction.

La Suppression des frais de bureau du Commissaire de police

Une discussion

On propose de supprimer les frais de bureau de M. Caillet, parce que ce dernier a été élevé d'une classe au 3 janvier dernier et qu'il a de ce fait une augmentation de traitement.

M. C. Dubus. — C'est la guerre au couteau qui continue. Vous avez de la haine contre le magistrat, pourtant très digné, parce qu'il sut maintenir l'ordre pendant la grève de chez Leclercq-Dupire. S'il avait laissé chanter le « 17e » et l' « Internationale » il n'en serait pas ainsi.

Vous voulez la suppression de tout ce qui est gradé : Police, Armée, etc.

M. Liagre constate que la police est bien faite et que c'est grâce à l'organisation de M. Caillet.

M. Dobigies conteste cette affirmation en disant que c'est parce que les éléments mis à la disposition de M. Caillet sont meilleurs.

M. C. Dubus. — C'est M. Caillet qui a tout prévu, tout organisé. Il fait un vif éloge de M. le Commissaire. On devrait au contraire avoir beaucoup de reconnaissance pour les services rendus.

M. Dobigies prétend démontrer que les Administrations précédentes ont été faciles en ce qui concerne les allocations aux commissaires qui se sont succédé.

M. le Maire. — C'est officiel.

M. Plouvier conteste un vote de M. Dobigies à ce propos.

M. Coussart. — On a parlé de services électoraux sans donner de preuves.

M. Deprince reconnaît que M. Caillet fit son devoir, mais il a eu le tort de devenir un instrument politique.

M. C. Dubus rappelle que M. Lecomte a donné libre cours à son aversion pour M. Caillet. Malgré vous, ajoute-t-il, M. Caillet restera ici et aura toute notre estime.

M. Lecomte. — Lors de la grève Leclercq-Dupire, M. Caillet a « démérité » par son attitude et son « manque de sang-froid » (sic).

La discussion prend fin. La majorité vote pour la suppression.

Service vicinal. — Le budget additionnel pour 1913 est approuvé.

La séance publique est levée.

Le huis-clos est prononcé pour les affaires d'assistance.

M. C. Dubus fait remarquer ironiquement qu'on s'apprête à inscrire sur la plaque commémorative de la nouvelle Mairie, les noms de ceux qui votèrent contre le projet de construction (Rires).

Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — Le Maire de Wattrelos prévient les administrés qu'il a déposé au secrétariat de la mairie la liste d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources, arrêtée par le Conseil municipal.

Accidents de travail. — A la filature Louis Watine et Cie, Rosa Mandet, 30 ans, dévideuse à Roubaix, s'est piquée à l'index gauche avec des ciseaux. 12 jours de repos, docteur Dupré. — A la même usine, Mlle Germaine Jollet, 16 ans 1/2, soigneuse, à Wattrelos, a engagé le bras dans le tambour de son métier, il en résulte des plaies multiples de toute la face de l'avant-bras et de la main gauche. 20 jours de repos, docteur Maillard.

Fraudeur arrêté. — Les douaniers de service rue de Leers ont arrêté, la nuit de jeudi à vendredi, Prosper Mack, 19 ans, mécanicien à Amiens (Somme). Il était porteur de 10.000 allumettes étrangères valant 100 francs. Il a été conduit à Lille par la gendarmerie.

WATTRELOS. — Du 30 mai. — Publications. — Albert Delaplace, mécanicien, à Roubaix et Julienne Gaillaert, à prof., à Wattrelos. — Prosper Lambert, camionneur, rue de Denain, 74, à Roubaix et Julienne Gourjon, doubleuse, rue Charles-Quint, 97. — Edouard Seynhaeve, dauheur, rue de Cartigny, 9, à Roubaix et Marie Barenne, fileuse, rue de l'Industrie. — Emile Hochepied, contremaître de filature, rue d'Audenaerde, 188 et Hélène Vandervinckeu, doubleuse, rue des Champs, 38. — Charles Doquenoy, conducteur, hameau de la Martinoire et Jeanne Libessart, journalière, rue du Tilleul, à Tourcoing.

Ernest Crommelinck, tisserand, hameau du Grimonpont et Geneviève Deprost, trieuse, hameau du Plouys, maisons Pollet. — Albert D'Hondt, teineur de laine, rue Nadaud, 34 et Emélie Crommelinck, dévideuse rue du Trou-de-Fosse, maisons Leroux. — Paul Brouillard, journalier, à Mouscron et Clara Deseurray, s. prof., rue Lourdan-Noulin.

Décès. — Charles Doneppigny, 68 ans, rue du Bureau, 3.

CROIX

Union Mutuelle Croisienne. — Ce soir samedi à 8 h., réunion des commissions des fêtes et des finances, estaminet Courcier, rue de Wasquehal ; commission de propagande, estaminet Picavet, angle des rues de Lille et de Wasquehal.

Les membres du comité, possesseurs de listes de propagande sont priés de les apporter à cette réunion.

A 9 h. 1/4, le même jour, réunion de toutes les commissions à l'estaminet Picavet.

Ordre du jour : Propagande : Etat de la caisse ; Organisation des assemblées de juin et juillet ; Lecture des rapports.

CROIX. — Naissance. — Rachel Derache, rue Holden, cour Delille, 5.

Décès. — Noël Van Eais, 5 mois, rue de Wasquehal, 66. — Raymonde Collez, 10 mois, rue Berthelot.

WASQUEHAL

La fête du Sacré-Cœur. — Le matin, à la messe de 5 h. 1/2, les communions ont été nombreuses et ferventes. Nombreuse aussi fut l'assistance au salut solennel où la maîtrise paroissiale a fait entendre ses chants des grands jours. Après une instruction de circonstance, l'amende honorable solennelle a été lue en chaire.

LANNOY

La seconde procession. — Dimanche prochain, au cours de la seconde procession en l'honneur du T.-S.-Sacrement, la grand'messe sera chantée à 9 h. 1/2. Tous les groupes qui doivent en faire partie se rendront au reposoir que la famille Albert Parent aura, comme chaque année, couvert des plus beaux palmiers de la contrée, pour repasser devant celui de la famille Leborgne où seront exposés au milieu de lampes électriques les plus jolies fleurs de leurs différents jardins.

LANNOY. — Décès. — Marie Plouvier, 22 ans, rue de Roubaix.

LYS-LEZ-LANNOY

La Consultation des Nourrissons a eu lieu jeudi après-midi. Le docteur Wartel a visité une vingtaine de bébés. 7 primes ont été distribuées aux nourrices et aux mamans les plus assidues.

Une piqûre au doigt. — Une fileuse de l'usine Bouteny Frères, Gabrielle Ansart, 22 ans, demeurant à Lannoy, s'est fait une piqûre à l'index de la main gauche à une aiguille de son métier. 10 jours de repos. Docteur Parmentier.

LEERS

Médaille du Maroc. — Le ministre de la Guerre vient d'adresser à M. le Maire de Leers, la médaille commémorative de la campagne du Maroc destinée à M. Fernand Tricoit. Ce soldat, après 7 mois passés à Vincennes, fut envoyé à Constantine 4 mois, puis 1 an à Casablanca, dans la 20e section des commis et ouvriers d'administration.

Contravention a été dressée par les gendarmes de Wattrelos, à Henri Joveneau, 17 ans, habitant La Motteiette, à Leers, rencontré à vélo, route de Roubaix, sur le trottoir interdit.

LEERS. — Naissance. — Maurice Dubrunfaut, à la Place.

JAMET, BUFFEREAU et Cie Fils Aînés Successeurs, 84, Rue de Rivoli, Paris
Bretonneau ; 78bis, Bd de la Liberté, à LILLE. T. 21
0120

HEM

De grandes fêtes de quartiers ont été projetées pour remplacer les concerts d'été peu suivis par la population. Le Petit-Lannoy, dont c'est le tour de roulement, vient de constituer son comité :

Président d'honneur, M. Jean Despret ; vice-présidents d'honneur, MM. Berche et Em. Desbonnets ; président actif, M. Edmond Delecroix ; vice président, M. Charles Dehaynin ; trésorier, M. Delgrange-Dereux ; secrétaire, M. Dubrunfaut. Membres, MM. Louis Joaville, Louis Desbonnets, Henri Doure, René Deldique, Jules Catel, Louis Lhomme, Emile Foby, Alphonse Ségard, Victor Dellemmes, Charles Thieffry, Edmond Bélin, Jules Roussel, Paul Mullier, J.-B. Bernard, Henri Bourgois, Georges Oudart et Henri Hespel.

La fête du quartier du Petit-Lannoy aura lieu le 3 août et s'étendra d'Hem-Bifur à la porte de Lille côté Lannoy.

Rien ne sera négligé pour donner aux réjouissances qui se préparent, tout l'éclat désirable.

Les fêtes coïncideront avec l'inauguration de la nouvelle rue de La Lionderie et seront organisées au profit des pauvres de la commune.

Des listes de souscription seront incessamment déposées dans les estaminets et des collecteurs passeront à chaque domicile.

HEM. — Publication. — Henri Leblanc, préposé des douanes, à Baisieux et Marie Delerue, ménagère, à Hem.

TOURCOING

PLUS BESOIN DE « TRADUCTION »

Ces temps derniers, dans les scrutins les plus importants de la Chambre des députés, M. Dron, avec une rare persévérance, s'abstenait de voter.

A Tourcoing, cette attitude fut jugée étrange. Car enfin, comme disait l'autre : « il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée... »

M. Dron se fâcha. Les Tourquennois ne savaient pas « traduire » ses abstentions. « Je me comprends, et ça suffit », écrivit-il, en substance, à l'un de nos confrères. Mais tout de même il voulut bien se « traduire », pour que ses intentions ne soient pas prises de travers.

Toutefois, il s'aperçut que les rieurs n'étaient pas de son côté et que la « traduction » de ses abstentions ne valait pas, en clarté, des votes nettement exprimés.

C'est pourquoi il prit, depuis lors, le parti d'exprimer son opinion au Parlement. Mercredi, il vota contre les crédits militaires demandés à la suite de la décision de maintenir la classe sous les drapeaux ; jeudi, il se prononça contre la politique financière du gouvernement.

De cette façon les Tourquennois sont fixés : ils n'ont pas besoin de « traduction » ; ils savent que M. Dron est avec MM. Combes, Caillaux et les socialistes unifiés contre le ministère Barthou et ses projets militaires.

NOYE DANS LE RIEZ DE L'ESPIERRE

UN JEUNE GARÇON DE ONZE ANS, EN VOULANT RATTRAPER UNE BALLE, TOMBE A L'EAU. — IL EST RETIRÉ APRÈS UNE HEURE ET DEMIE DE RECHERCHES.

Vendredi soir, rue de l'Epidème, plusieurs garçonnets jouaient à la balle, vers six heures, dans la prairie, devant le presbytère de Saint-Louis.

La pluie qui venait de tomber avait fait déborder le ruisseau de l'Espierre, profond d'environ trois mètres et large d'autant.

Le jeune Henri Houpline, onze ans, dont les parents habitent rue Chateaubriand, 13, vit partir sa balle dans le riez. Il s'approcha du ruisseau et glissa dans l'eau.

Les autres enfants virent partir leur camarade, entraîné par l'extrême violence du courant. Il faisait des efforts désespérés mais vains pour se rattraper à la berge. Ils s'enfuirent épouvantés en criant au secours.

Des ouvriers accoururent. Hélas ! Henri Houpline avait disparu sous les eaux.

A sept heures, les recherches étant restées infructueuses, on prévint la police et les pompiers. Le riez fut exploré. De braves ouvriers s'étaient jetés à l'eau pour retrouver Henri Houpline.

On retrouve l'enfant

Au pont de la rue de l'Union, limite du territoire de Tourcoing, sur Wattrelos, des piquets armés de crochets sont plantés dans le riez pour retenir les déchets de laines. Un employé du chemin de fer, M. Charles Debruycker, rue du Tilleul, cour Therin, 17, aperçut des vêtements. Aidé d'un tisserand, Jean Duterte, rue Chateaubriand, 21, il se jeta à l'eau et retira le corps d'Henri Houpline.

Le jeune garçon avait le visage couvert de vase, mais respirait encore. On essaya les tractions rythmées de la langue, mais ce fut inutile. Henri Houpline rendait bientôt le dernier soupir.

On le transporta à la ferme de M. Toulemonde, où, après avoir été lavé, il fut conduit, sur la voiture d'ambulance, à la morgue.

On devine aisément la douleur de la pauvre mère lorsqu'on lui apprit le malheur qui la frappait.

Mme Houpline a perdu son mari il y a sept ans, victime d'un accident à la gare de Tourcoing, où il était employé. Elle restait veuve avec neuf enfants. Depuis deux sont mariés. Henri Houpline était le quatrième des six enfants qui demeurent avec elle.

Ce pénible accident a produit une émotion intense dans tout le quartier.

La fête du Sacré-Cœur. — Les drapeaux tricolores arborés hier, jour de la fête du Sacré-Cœur, étaient très nombreux. Il y en avait un peu moins que dimanche dernier dans les quartiers ouvriers, et cela s'explique par la nécessité de se rendre à l'usine. Mais, dans l'ensemble, le pavoisement fut remarquable.

Paroisse Saint-Christophe. — Vendredi soir, à 8 heures, en union avec les pèlerins qui, dans la basilique de Montmartre, représentaient la Ville de Tourcoing, une affluence considérable de fidèles se trouvait réunie à Saint-Christophe pour les exercices de l'Heure-Sainte. Beaucoup d'hommes et de jeunes gens s'y étaient groupés.

M. l'abbé Delattre, dans une vigoureuse allocution qui a impressionné les fidèles, a exposé les motifs de la dévotion au Sacré-Cœur. Les chants du salut ont été interprétés avec solennité par la Maîtrise.

Avant la bénédiction du Saint Sacrement M. le Doyen a lu, du haut de la chaire, une consécration au Sacré-Cœur adaptée aux besoins de toutes les œuvres catholiques, si nombreuses de la Ville de Tourcoing.

La procession de Neuville. — Les Tourquennois, surtout si le temps est beau, se préparent à se rendre nombreux à Neuville, dimanche après-midi pour la procession du Saint Sacrement.

Les jeunes gens des Patronages se disposent à s'y rendre en groupe ainsi que l'atteste la communication ci-après :

Patronage Saint-Christophe. — « Les Petits Gas » de Saint-Christophe, la Société de gymnastique « La Jeanne-d'Arc », tous les membres du Patronage du Jeudi et ceux du Dimanche (petite et grande division) assisteront en groupe, dimanche prochain, à la procession de Neuville-en-Ferrain.

Réunion dans la cour du Patronage, à 2 h. 1/4. Présence obligatoire pour tous.

Le Conseil municipal se réunira mardi soir, à huit heures et demie.

La médaille de 1870-71 a été accordée par le gouvernement belge à MM. J.-M. Espreux, C.J. Tricot, H. Vantorre, de Tourcoing et Herbeke et C.-A. Jacquier, d'Halluin.

ORFÈVRERIE argent et métal argenté
Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place
0676

Le chien qui mordit vendredi après-midi Mme Coralie Lecomte, rue Franklin, et qui fut abattu par l'agent Scamps, a été ainsi que nous l'avons dit, porté à l'hôpital. M. Tétart, vétérinaire, l'a reconnu atteint de la rage. Mme Lecomte suivra le traitement Pasteur. Le propriétaire du chien est inconnu.

Malade sur la voie publique. — Un pensionnaire de l'hospice Comtesse à Lille, Joseph Boudeville, 63 ans, traversant la rue de Roubaix eut une syncope. En tombant il se fit une blessure à la tête. Des passants conduisirent le vieillard à la pharmacie Brasseart. M. Joseph Boudeville a été reconduit à l'hospice par l'agent Tuillier.

BLAND-SEAU. — A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur, un petit autel, orné de bouquets de fleurs artificielles et de luminaires, avait été dressé dans le chœur de l'église. Tout à coup un jet de flammes se produisit, une bougie trop rapprochée avait mis le feu à 2 bouquets qui furent complètement consumés. Grâce à la promptitude des secours, il n'y eut pas d'autres dégâts.

Le soir, le Salut fut suivi par une belle assistance, tout le monde put admirer l'illumination qui fut très bien réussie.

Sur l'incitation qui leur avait été faite, un bon nombre de catholiques ont arboré le drapeau national en l'honneur du Sacré-Cœur.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 30 mai

Mariage. — Raymond Nuttens et Berthe Ducoster.

Décès. — Julienne Deschamps, 3 mois, rue de Roubaix, 160. — Berthe Nassens, 39 ans 6 mois, rue Nationale, 102. — Angèle Delmarque, 1 an 6 m., id. — Désiré Housay, 40 ans, id. — Pauline Vromant, 46 ans, rue d'Ypres. — Henri Breille, 66 ans 2 mois, rue d'Havré, 5.

MOUVAUX

La fête du Sacré-Cœur a été célébrée d'une manière toute particulière à la paroisse St-Germain. Dès le jeudi soir, de nombreuses personnes sont venues faire l'Heure Sainte ; puis à 10 h., les hommes se sont succédé pendant toute la nuit en adoration comme à Montmartre.

Le vendredi matin, à partir de 4 H. 1/2, de nombreux fidèles se sont approchés de la Sainte Table et ont assisté à la grand'messe de 10 heures qui fut chantée par la maîtrise. Le soir, à 8 h., nombreuse était l'assistance venue à la cérémonie de réparation. Une splendide procession s'est déroulée dans l'église, les hommes et jeunes gens escortèrent le St Sacrement.

Cette journée aura été une journée de grâces pour la paroisse en même temps qu'elle réconfortait son pasteur si dévoué.

La deuxième procession aura lieu à la paroisse St-Germain demain dimanche après la grand'messe de 10 heures. Si le temps est favorable, cette procession sera aussi édifiante que celle de dimanche dernier. Elle se rendra à la chapelle des Bons Convois en suivant les rues Kléber, Carnot et de Roubaix pour l'aller et les rues de Roubaix et Kléber pour le retour.

INSTITUT MARITIME
du Docteur VILLETTE (Malo-les-Bains)
TRAITEMENT MARIN POUR LES ENFANTS
Maison de repos et de villégiature

ARMENTIÈRES

Dans un engrenage. — Marie Déballeux, 35 ans, cardeuse, habitant la Chapelle, hameau de l'Armée, en nettoyant son métier a eu la main droite prise en partie dans un engrenage.

Elle porte une plaie pénétrante au pouce, et on a dû amputer en partie l'index. Il en résultera pour la blessée une incapacité permanente partielle, et un chômage de six semaines.

Accidents de travail. — Henri Debruyne, 17 ans, forgeron, à Neuve-Eglise : brûlure du 2e degré au bras droit en forgeant une pièce.

— François Dondeyne, 27 ans, tisseur, rue des Jardins, cour Lefebvre, 18 : en tendant un rouleau, plaie et contusion du coude droit.

CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES

Une voiture dans un ruisseau. — Jeudi vers huit heures du soir, M. Deshusson, fils de Mme Deshusson-Bouclery, fermière, rue Allée, revenait de voyage en voiture. Il était accompagné d'une garde-malade. Soudain, les guides furent prises dans le brancard. Le cheval, très vif, se cabra puis recula et la voiture fut précipitée dans le ruisseau. Les deux voyageurs furent renversés. Grâce à l'intervention de M. Catry, adjoint, qui maintint le cheval en respect, le conducteur et sa compagne purent se dégager sans blessure et regagner la ferme.

SUCRE ABEILLE le plus sucré
011

DUNKERQUE

Au 110e. — Le régiment a fait vendredi une intéressante manœuvre aux environs d'Hondschoote, dans laquelle le commandement a fait reproduire en petit quelques phases décisives de la bataille d'Hondschoote (journée du 8 septembre 1793).

Le bataillon de Bergues a pris part aux opérations, après lesquelles M. le lieutenant-colonel fit la critique et l'historique de la célèbre victoire qui délivra Dunkerque.

Malgré la chaleur accablante, nos valeureux piouplous, partis à quatre heures du matin et de retour à deux heures et demie, ont été superbes d'entraînement et le défilé en ville a été impeccable.

Distraction. — Un ouvrier de l'équarrissage, Léon Caron, 35 ans, avait pris en prévision d'une soif ardente dans le courant de la matinée, un litre d'eau qu'il avait placé sur un rayon, en compagnie d'autres bouteilles.

Voulant y boire quelques heures après, il se trompe de bouteille et dans sa précipitation avala avidement quelques gorgées du contenu d'une autre : c'était de la benzine.

Le docteur Monier appelé aussitôt lui fit administrer un fort vomitif : il n'y aura pas de suite grave.

Dépêches de la Nuit

LES MANŒUVRES NAVALES

Saint-Raphaël. — Au cours des exercices un hydro-avion monté par le lieutenant de vaisseau Nové-Josserand, a capoté en rade, par suite d'un brusque contact avec les flots.

L'aviateur est indemne, mais l'appareil a subi quelques avaries.

LA LOI DE 3 ANS

Charleville. — Le colonel Vigagne, du 3e cuirassiers, a réuni les hommes libérables et a prononcé une allocution sur la nécessité du maintien de la classe. Cette allocution a produit une excellente impression sur les cavaliers.

L'antimilitarisme dans l'armée

Toulon. — Les autorités ayant été informées qu'on distribuait aux soldats des placards antimilitaristes à leur rentrée, le soir, dans les casernes, des perquisitions ont été faites dans tous les paquetages de la garnison. Aucun document n'a été découvert.

« LE JEAN-BART »

Brest. — Le « Jean-Bart » a effectué avec succès les tirs de résistance de son armurerie. Le tir de rapidité des tourelles sera fait le 1er juillet.

Un cuirassé allemand échoué

Berlin. — Selon le « Lokal Anzeiger » le croiseur-cuirassé « Blücher » qui participait à des manœuvres près de Héligoland, s'est échoué dans le « Grand Belt » en se rendant à Kiel.

Les tentatives faites pour le renflouer sont restées jusqu'à présent infructueuses.

LES LOIS D'EXCEPTION EN ALSACE-LORRAINE

Au Reichstag, répondant au député socialiste Emmel, au sujet des lois d'exception, le chancelier a contesté que les mesures prises par le gouvernement d'Alsace-Lorraine soient un coup droit à la Constitution accordée il y a deux ans. Ces mesures sont uniquement dirigées contre ceux qui cherchent à menacer la politique pacifique de médiation que veulent les éléments d'Alsace-Lorraine.

Le chancelier ajoute qu'un mouvement a commencé à se faire jour en Alsace-Lorraine contre le nationalisme, qui exploite à son profit la situation internationale actuelle. Les projets de loi proposés visent uniquement ces manifestations.

LA CRISE BALKANIQUE

**LES BULGARES AURAIENT TI